

LA FSU SE BAT

22 mai : Toutes et tous engagé-es pour la Fonction publique !



Avec les organisations Cfe/Cgc, Cftc, Cgt, Fa fp, Fo et Solidaires, UN-SA, CFDT, la FSU appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 22 mai prochain car la Fonction publique est aujourd'hui clairement menacée.

Affaiblissement du dialogue social, recours accru au contrat et donc développement de l'emploi précaire, salaires «au mérite», «externalisation» de missions, abandon de «missions de services publics», non reconnaissance du travail des agent-es et de leurs qualifications, dégradation du pouvoir d'achat, «Plan de départs volontaires», prévision de 120 000 suppressions d'emplois en 5 ans dont 70 000 à la Fonction publique territoriale, toujours un agent sur cinq non titulaires sans perspective... voilà le nouveau monde en marche d'Emmanuel Macron !

Ce projet de «transformation de l'Action publique» prévue par le gouvernement est dangereux aussi bien pour les agent-es que pour les usager-es.

Il ne vise pas à améliorer la qualité des services ni à améliorer les conditions de travail des agent-es, mais il organise le moins d'État et d'action publique des collectivités territoriales. Moins de services publics, c'est moins de droits pour toutes et tous car les services publics contribuent à l'égalité d'accès, sur l'ensemble du territoire, aux droits fondamentaux. C'est le contraire d'un projet de société solidaire.

Il remet en cause le statut général des fonctionnaires qui pourtant porte les principes et outils qui permettent toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services au besoin de la population et qui offre aussi les droits et garanties collectives nécessaires tant aux agent-es qu'aux usager-es.

Face aux enjeux économiques et sociaux, aux défis écologiques, aux besoins solidarité ne s'est fait autant sentir dans notre société. La Fonction publique reste une réponse pertinente pour la cohésion de notre société.

C'est pourquoi la FSU s'opposera à la remise en cause de notre modèle social. Ensemble, nous pouvons le défendre et le conforter en faisant gagner nos revendications !

Agents des services techniques, enseignants, infirmières, aide soignantes, policiers, pompiers, agents des services administratifs, magistrats, travailleurs sociaux... le 22 mai prochain, pour nos métiers, nos conditions de travail, la reconnaissance de notre travail, de nos qualifications et de nos rémunérations, pour promouvoir des services publics de qualité si utiles à la société soyons engagé-es et mobilisé-es !

" Ce projet de «transformation de l'Action publique» ne vise pas en effet à améliorer la qualité services ni à améliorer les conditions de travail des agent-es, mais il organise le moins d'État et d'action publique des collectivités territoriales. "



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

22 mai : Grève et mobilisations dans la Fonction publique

Sans attendre les conclusions de sa pseudo-concertation «Cap 2022», le gouvernement lance une série de discussions avec les organisations syndicales sur le travail des agent-es avec un document d'orientation intitulé «*Refonder le contrat social avec les agent-es*».

Mais les 9 fédérations de fonctionnaires l'ont averti : ce document «*trace une orientation, une méthode et un calendrier que nos organisations ne partagent pas. Elles considèrent que ce texte est donc de la seule responsabilité de votre Gouvernement*» !

Ce projet serait en effet lourd de conséquences s'il devait être mis en œuvre: révision des instances de dialogue social, recours accru aux contractuels, accompagnement «individualisé» comme le «salaire au mérite»...

Ce que nous voulons

Maintenir du statut général des fonctionnaires.

Le statut actuel de la Fonction publique permet toutes les évolutions nécessaires pour continuer d'adapter les services publics aux besoins de la population.

Le Statut constitue un cadre d'exercice des missions de service public, protecteur pour les fonctionnaires, les usager-es et les citoyen-nes.

Conforter la Fonction publique et le rôle des agent-es, il faut:

- une meilleure reconnaissance du travail et des qualifications des agent-es,
- l'abandon des projets de suppressions de postes programmées sur le quinquennat,
- des recrutements sur des emplois statutaires pour répondre aux besoins des services,
- organiser des pré-recrutements,
- mettre fin à la précarité (déjà plus de 800 000 agent-es aujourd'hui) et permettre la titularisation d'agent-es contractuels en ouvrant des concertations pour un nouveau plan de titularisation,
- développer la formation des personnels,
- travailler à l'attractivité de la Fonction publique et permettre les mobilités choisies.

Peser sur la préparation du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin, en exigeant :

- une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice,
- le rattrapage des pertes subies,
- des mesures générales pour toutes et tous les agent-es permettant une augmentation significative du pouvoir d'achat,
- l'abrogation de la journée de carence.

La FSU reste vigilante et intervient sur tous les sujets pour que les mesures prises respectent l'égalité professionnelle et la favorisent.

Maintenir et Conforter les missions de service public de l'État

Dans bien des domaines, seuls l'État, ses services et les collectivités territoriales sont à même d'assurer des services au public dans des conditions de neutralité, d'égalité de traitement et de protection des plus faibles (action sociale, travail, emploi, insertion, logement, éducation,...).

Il ne peut être question de les désinvestir au profit de sous-traitants, du secteur marchand, ou de structures dépendantes de lobbying.

Pour gagner la reconnaissance de notre travail et défendre la Fonction publique !

" La FSU reste vigilante et intervient sur tous les sujets pour que les mesures prises respectent l'égalité professionnelle et la favorisent."

Dialogue social et instances de dialogue social

Le gouvernement doit aussi pratiquer un dialogue social respectueux des organisations syndicales qui représentent les personnels. Il est important que l'avis des agent-es et de leurs représentants du personnel soit entendu pour déterminer les meilleures façons de développer le service au public, à partir des besoins constatés et de leur expertise professionnelle.

Dans les projets du gouvernement, les commissions paritaires pourraient devenir des instances de recours et non plus d'examen des situations individuelles. Le droit de chacun à ce que les éléments de sa carrière (promotions, mutations, etc) soient examinés par une commission comprenant des élus du personnel est une garantie contre l'arbitraire des décisions de l'administration, ce serait donc un recul majeur des droits des agents.

Concernant les CHSCT, leur fusion avec les CT (comités techniques) est envisagée, sur le modèle de ce qui a été fait dans le privé dans le cadre des ordonnances Pénicaud-Macron (IRP). Cette fusion signifierait ni plus ni moins la disparition des CHSCT. Or, cette instance permet d'interpeller et d'imposer un réel dialogue sur les conditions de travail en particulier lorsqu'elles sont dégradées. Elle a également entraîné une prise de conscience des effets de certaines organisations ou conditions matérielles de travail sur la santé, une acculturation à la prévention et aux questions de santé et de sécurité au travail et des avancées sur la prévention des risques psychosociaux.





Communiqué unitaire des Fédérations de Fonctionnaires

Processus d'actions et nouvelle grève le 22 mai prochain pour donner un avenir à la Fonction publique

Réunies le 10 avril 2018, les organisations syndicales CFTD - CFE/CGC – CFTC – CGT – FAFP –FO – FSU – UNSA - SOLIDAIRES réaffirment qu'elles ne partagent ni l'orientation, ni la méthode, ni le calendrier proposés par le gouvernement dans son document d'orientation intitulé «Refonder le contrat social avec les agents publics.» Les organisations ne partagent pas davantage les objectifs poursuivis par le gouvernement consistant à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Porteuses de propositions et de revendications, elles demandent l'ouverture de discussions sur d'autres bases. Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels.

Le Statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers et leurs régimes de retraite doivent non seulement être préservés mais aussi développés.

Enfin, les organisations syndicales exigent que des dispositions soient prises pour faire respecter l'égalité professionnelle et gagner de nouveaux droits.

Le développement des missions de service public au service de l'intérêt général nécessite la création d'emplois statutaires dans les services qui en ont besoin et un nouveau plan de titularisation. Pour cela, elles décident d'organiser des rassemblements lors de la prochaine réunion traitant de cette question avec l'Administration.

Les organisations rejettent le projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agent-es. Elles considèrent que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération «au mérite» assise sur des critères antinomiques de ceux du service public.

Après avoir obtenu un rendez-vous salarial au mois de juin, les organisations exigent que le gouvernement en donne maintenant le contenu qui doit permettre une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es. Elles demandent pour cela des mesures générales : fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions.

Elles appellent les agent-es à une nouvelle journée de grève et de manifestations dans l'ensemble de la Fonction publique le 22 mai prochain. Dès aujourd'hui, les organisations soutiennent toutes les mobilisations propres à la Fonction publique et au service public. A tout instant, elles affirment qu'elles prendront les dispositions nécessaires pour défendre le modèle social public. Elles appellent à la tenue immédiate d'assemblées générales et d'Heures Mensuelles d'Information (HMI) pour alimenter le débat entre les agent-es et inscrire les mobilisations et la grève dans la continuité.

Les organisations appellent à développer partout des initiatives et actions pour rassembler sur la nécessité de préserver la Fonction publique : meetings, rassemblements, conférences de presse, forums, pétition, adresse aux usager-es... Elles prévoient d'ores et déjà un temps fort de mobilisation lors du rendez-vous salarial prévu à la mi-juin.

Elles organisent une conférence de presse le 17 avril. Les organisations décident de se revoir, avec toutes les organisations qui le souhaiteront, le 3 mai prochain.